SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

66me Année — No 809 | SAMEDI 15 JUILLET 1961 | Parait le Samedi

Tarif des Annonces : Annonces Légales: 0 NF 80 la ligne ; Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale ; s'adresser à l'AGENCE CHIMOT, 3, rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le numéro : 0 NF 10
Abonnement : 1 an : 4 N.F. 50
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

Au lendemain des barrages ou « Provocation »

par L. LATIL
Président de la F. D. S. E. A.
et de la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes

Conscients de la nécessité de voir la Nation dotée d'institutions solides — afin d'en terminer avec l'instabilité gouvernementale — nous fûmes de ceux qui eurent le courage de dénoncer des manifestations qui n'avaient aucun sens tant que les institutions nouvelles ne se trouvaient pas en place et que, dans le cadre de ces institutions, toutes les professions ayant repensé leurs problèmes, afin de recréer un esprit public, aient pu trouver un système de collaboration de leurs forces syndicales dans l'Etat.

Une fois de plus nous avons demandé aux agriculteurs de remplir leurs devoirs et de montrer leur détermination de prendre leur part de charges et de responsabilité dans l'effort de redressement à accomplir.

Il importait en effet, à cette époque, au lieu de manifester sur la place publique, de mettre un terme au chaos que la Nation venait de traverser du fait que certaines collectivités barraient les routes, que d'autres arrêtaient les trains, coupaient le gaz, l'électricité, que les éducateurs enseignaient la grève, par l'exemple, que les professeurs de faculté descendaient dans la rue revêtus de leur robe et coiffés de toges, que les gardiens de la Paix assiégeaient la Chambre des Députés.

Magnifiquement et comme par miracle les citoyens répondirent en masse aux appels à la raison qui furent lancés.

La Constitution fut révisée et le Parlement rénové. Mais, hormis la stabilité gouvernementale qui en résulte, il n'apparait pas que le mouvement de confiance et de renouveau qui enthousiasma l'opinion ait fini par déboucher sur quelque chose de grand, de solide et de durable.

Semaine après semaine, mois après mois, la magnifique cohésion nationale de l'été et de l'automne 1958 s'est laissé grignoter et gangrener par l'incapacité de courtisans plus experts et plus prompts dans l'art de mobiliser les brigades des acclamations, qu'à étudier et résoudre les problèmes économiques et sociaux pour lesquels un grand souffle d'idéal collectif s'était levé, mais n'a pas su être entretenu par des entourages plus enclins à propager un esprit mystique autour du pouvoir et à détacher le peuple de ses élus, qu'à s'attacher, avec eux, à la rudesse et à la matérialité des faits de la vie pratique.

Comme il fallait le redouter dans un tel climat d'incompréhension, une faille s'est ouverte dans les esprits et dans les cœurs.

C'est dans cette situation générale hypersensible que se développe depuis un mois le malaise agricole dont les causes particulières sont bien connues de la profession et que le gouvernement ne doit pas ignorer, tant il prétend tout mettre en œuvre pour y porter remède.

En fait, les mesures prises se bornent à la publication de quelques décrets dont l'incidence sur les problèmes actuels reste lointaine et à une allocution radiotélévisée du premier ministre dont on aurait pu nous faire l'économie tant elle fut à la fois désuète et provocante.

Le premier ministre s'est surtout attaché à montrer à l'opinion publique que la France dépensait 4 à 5.000 frs par habitant et par an pour soutenir les marchés agricoles, c'est ce que n'a pas manqué de souligner le lendemain la grande presse d'information. Serait-ce ce que recherchait le gouvernement : dresser les citadins contre les ruraux ?

Si le Premier ministre avait voulu rester objectif et équitable vis-à-vis de toutes les classes sociales, il aurait dû rappeler ce que coûtent les soutiens des marchés non agricoles et ceux du secteur public.

Il aurait dû avoir l'impartialité de souligner que la protection douanière industrielle reste de 5 o/o supérieure à la protection douanière agricole.

Il a préféré essayer de démontrer que la crise agricole résultait d'une mauvaise structure des exploitations et d'une formation professionnelle insuffisante. Ce qui, pour les Citadins, signifie que les agriculteurs ne savent s'organiser et s'équiper — alors que nous savons bien qu'il importe d'abord de trouver des débouchés à des prix convenables.

Nous savons, aussi, que certains malins prétendent régler la crise en liquidant des centaines de milliers d'exploitants et en partageant le revenu actuel à ceux qui resteraient.

Il est temps d'en finir avec les sornettes tendant à faire croire que le mal dont souffre l'agriculture réside uniquement dans son trop grand nombre d'exploitations. C'est sans doute une cause supplémentaire de difficultés pour certaines régions, mais le chef du gouvernement devrait savoir que son pays est celui qui dans le marché commun, notamment, dispose de la plus grande surface cultivable par tête d'habitant et aussi par exploitant et qu'en conséquence, il a le devoir de faire orienter les efforts vers le maintien de cette surface s'il ne veut pas que s'ajoute à d'autres hontes celle de voir s'accélérer l'installation des exploitants étrangers après avoir proclamé qu'il y a trop de cultivateurs français.

Porte-parole d'une agriculture qui n'a pas de leçons à recevoir en guise de remèdes à une crise qui incombe à trois ans de piétinements d'un gouvernement ayant tous pouvoirs pour gouverner, nous nous élevons contre la provocation du Premier Ministre.

Amis de l'ordre et du respect des lois, nous dénonçons ceux qui, par leurs propos équivoques et leur mépris des choses de la terre, provoquent les mouvements de colère et de désespoir de la classe paysanne.

Réprouvant toute action qui puisse être interprétée comme un signe de désordre, mais considérant que le civisme dont ont fait preuve les agriculteurs bas-alpins comme tous les agriculteurs de France, a été pris pour de la résignation, nous déclarons à l'adresse du gouvernement et par souci du bien public que la cassure morale qui se glisse dans les consciences est son fait — et que les appels à l'ordre ne sont plus entendus lorsqu'on a provoqué le désarroi.

CHAQUE JOUR POUR UN JOUR SEULEMENT
l'article surprise Codec
A UN PRIX SURPRENANT

Alimentation AUDIBERT — Centre-Ville — SISTERON

Une grande création à la Citadelle de Sisteron
ROMÉO et JULIETTE

Jean DESCHAMPS et l'A T M offrent cette année au fidèle public des « Nuits de la Citadelle » quatre œuvres nouvelles, quatre véritables créations, qui feront certainement date dans l'histoire du théâtre de la forteresse.

La première de celles-ci sera donc « ROMEO ET JULIETTE » de William Shakespeare, dans une adaptation spéciale de Yves Florenne.

Après l'excellent « HAMLET » de l'an passé, mis en scène par Claude BARMA, le spectateur de « Roméo et Juliette » aussitôt installé à sa place dans une salle encore améliorée, face à la grande muraille, avant même que quiconque vienne, sera, comme d'habitude, conquis. Il sentira que quelque chose de grand va se produire.

Car, à Sisteron, le décor « s'impose » immédiatement, impérieusement, un décor à nul autre semblable, qui n'admet pas la médiocrité, dont la seule présence exige la qualité.

Et, ce faisant, nous pensons aussi bien à celle de la pièce, qu'à celle de l'organisation, qu'à celle des comédiens. A tous, il appartient de se hausser à la hauteur de la mesure, nous ne drions pas du cadre, mais du SITE à eux tous de se montrer dignes de ce qu'exigent les pierres.

L'entreprise est difficile, et bien des comédiens parmi les plus fameux ont éprouvé un serrement de cœur au moment d'entrer en scène.

Mais ce décor, en même temps, qu'il les impressionne, « soutient » aussi les artistes, et c'est pourquoi nous sommes certains que ce « Roméo et Juliette » à la Citadelle, le 16 Juillet, sera incomparable, dans ce théâtre que Shakespeare lui-même n'aurait pas désavoué.

A la Citadelle, tout le monde sera immédiatement dans l'ambiance de ce drame étrange, extraordinaire, où les moments brutaux, violents, alternant avec les instants de la plus délicate tendresse, où le roman d'amour est d'une « vie » éclatante, où le sang et la passion ont des bouillonnements pareils...

Cette première des « VIemes Nuits de la Citadelle » sera donc un véritable enchantement, dans la tradition désormais bien établie du théâtre de la Citadelle. Il ne faut pas le manquer.

Jean AUBRY.

Location des places au Syndicat d'Initiative, Sisteron, Tél. 203.

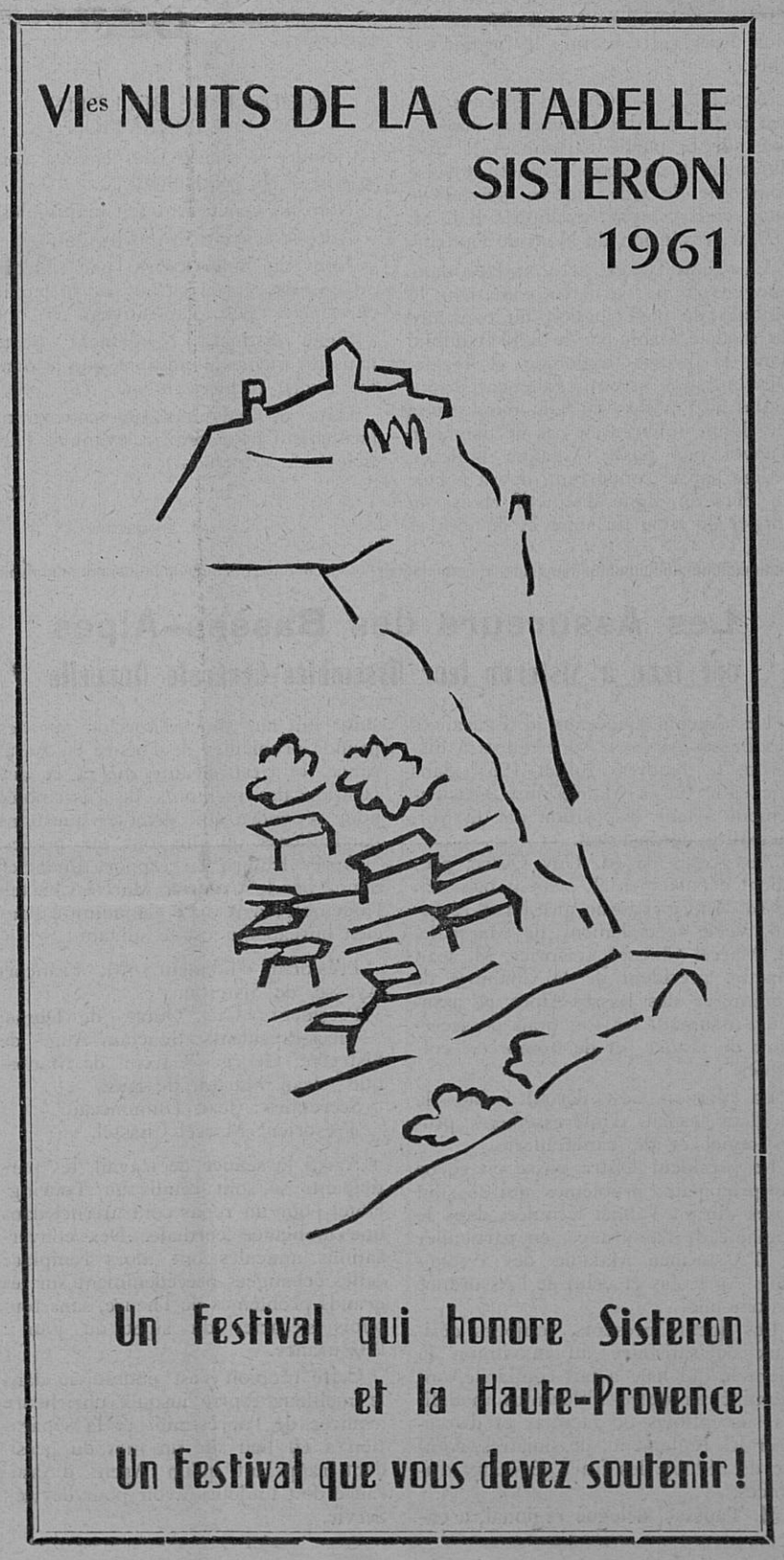

Conseil Municipal

Samedi 7 Juillet, réunion de l'Assemblée Municipale sous la présidence de M. Elie Fauque, maire et conseiller général. Séance calme dans son ensemble et beaucoup d'absences de conseillers. On sent les vacances et la chaleur. 16 conseillers sont présents.

M. le Maire donne lecture du compte-rendtu de la précédente séance, qui est accepté, puis fait désigner M. Rolland comme secrétaire de séance, et ouvre l'ordre du jour, objet de cette réunion.

La première question est le vote d'une somme de 500 NF pour les heureux lauréats des maisons fleuries.

Puis le Conseil se livre à des achats bien entendu avec réserves, pour un terrain situé au Gand, de 4.000 m2, appartenant à M. Reynaud, en bordure de la route, pour la construction définitive d'une école.

Un deuxième achat est également prévu, mais cette fois, c'est un bâtiment, la salle de l'Alcazar. Cet achat est sans conteste utile. Ce bâtiment serait destiné pour un dortoir supplémentaire au Lycée, car on ne peut plus loger tout le monde, et c'est toujours le rejet de cinquante à cent demandes d'internes. Une discussion s'ouvre donc à ce sujet entre M. Derbez, qui réclame l'achat immédiat, et M. Charvet, qui réclame l'aménagement d'un jardin d'enfants. La question est un peu détournée, elle est ramenée sur sa juste discussion, quelques conseillers seulement donnent leur avis, on passe au vote, 15 voix pour un problématique achat et une abstention (M. Charvet).

M. Lagarde propose l'achat d'un terrain au quartier du Moulin-Roux pour y mettre les nomades, à 2 kms de la ville, sur la gauche de la route de Ribiers. Problème à l'étude.

L'argent nécessaire à la Garderie Municipale pendant la période des vacances sera versé à la Société du Sou des Ecoles Laïques qui effectuera les paiements.

M. le Maire donne la liste des travaux à effectuer aux batiments scolaires avant la rentrée.

Une somme de 30.000 NF est votée pour effectuer quelques petits travaux en dehors des travaux définitifs, du nouvel abattoir.

De nouveau un achat de terrain au quartier de La Chaumiane, d'une superficie de 5.300 m2, appartenant à M. Brémond, pour la construction de la station de pompage de la ville, en remplacement de celle du Pont de Buëch, une fois la construction du barrage. Cet achat est toujours soumis aux réserves de l'administration.

Trois heures supplémentaires sont accordées à Mlle Barbier, au Lycée National Paul Arène.

L'achat de matériel fauteuils, est accordé pour le théâtre de la Citadelle.

Pierre Colomb est nommé conservateur du Musée.

Une demande de subvention est faite par la Société Protectrice des Animaux du département. Demande renvoyée en commission.

Les H. L. M. du département ont demandé à la Municipalité les possibilités de construction pour 1962. La commission des travaux serait désireuse d'acheter des terrains et de faire édifier des pavillons individuels pour ceux qui seraient intéressés, tout en conservant pour les années futures la construction des H. L. M.

Le coût de l'électrification des bâtiments du Thor est de l'ordre de 45.000 NF pour l'amenée du courant.

La construction des égoûts du quartier du Gand et des Plantiers, aménagements et nouveaux réseaux, doit coûter 350.000 NF. Les travaux doivent être mis en adjudication. Cependant M. le Maire demande que les travaux sanitaires pour les bâtiments du Thor, ainsi que les H. L. M. du Gand, soient donnés de gré à gré afin que ces deux lotissements soient terminés rapidement.

© VILLE DE SISTERON

Conseil Municipal

(suite de la 1re page)

M. Tron Léon demande au Conseil qu'une plaque rappelant la mémoire d'Edouard de Laplane, auteur de plusieurs importants ouvrages et particulièrement de l'histoire Sisteronnaise, soit apposée sur la maison natale. M. le Maire fait connaître que cette question est à l'étude et sera soumise dans une prochaine assemblée.

M. Jame demande ou en est la construction de la nouvelle Mairie. Plusieurs conseillers municipaux s'étonnent du silence des architectes de la ville et demandent la réalisation d'un projet. M. le Maire apporte quelques éclaircissements sur cette construction et dit encore que le tunnel du chemin de fer modifie beaucoup l'endroit de l'implantation de ce bâtiment. L'affaire en est là !

Cette réunion a eu lieu en présence de M. Fauque, maire, assisté de MM. Maffren et Tron, adjoints, et de MM. Thélène, Jame, Derbez, Brémond, Lagarde, Jouve, Julien, Chautard, Rolland, Rivas, Charvet, Baret et Richaud M., conseillers municipaux.

Il est tard et la séance est levée

Autour du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal discutait la demande de la S.P.A.. A ce moment arrive un joli petit toutou, bien tondu de frais, regarde tous ces messieurs et le public, jette un léger coup d'œil sous les tables, renifle un instant, et juste au moment où M. le Maire disait « renvoi en commission » il donne de la voix, pousse une série d'aboiements.

Il a fallu l'intervention de la police municipale pour flanquer — comme il se doit — cet impertinent dehors.

(Histoire vraie)

* * *

Vers 23 heures moins 5, certainement deux vacanciers, arrivent en séance et demandent : c'est ici que l'on délivre les cartes de pêche ?

Quelques conseillers sont secoués d'un certain rire et les deux « interpellateurs » comprenant qu'ils se trouvaient en assemblée municipale, sont repartis aussi vite qu'ils étaient arrivés, alors qu'ils étaient gratifiés d'un regard bienveillant du président de la « Gaule Sisteronnaise » qui est en même temps conseiller municipal.

Ces deux « pêcheurs » se trompaient simplement d'étage.

(Histoire vraie)

Paul DAVIN
Spécialiste de la Literie
Les Arcades — SISTERON
Lits bois, fer, canapés-lits
Tables de chevet, Landaus
Lits enfants
Matelas Sommiers
Laine, Crin, Coutil, etc...

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
LES TRIPES AU SOLEIL
(film interdit aux moins de 16 ans)
La semaine prochaine
AU BORD DU VOLCAN

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

Cette semaine dans
PARIS - MATCH

Un énigmatique coup de fusil : Hemingway n'est plus.

La renaissance des pays du soleil, par Raymond Cartier.

En couleurs : Paul Emile Victor découvre la Seine ; Kahweiler, l'homme qui a découvert les peintres d'avant garde.

Le Concours de photos du S. I.

Comme il l'avait indiqué, le Syndicat d'Initiative ouvre, à partir du 15 Juillet 1961, son premier Concours de Photos sur SISTERON ET SES ENVIRONS, dont ci-dessous le règlement.

Celui-ci peut être également consulté au Pavillon du Syndicat d'Initiative, Rue de Provence, tél. 203 où l'on pourra également retirer des BULLETINS DE PARTICIPATION, à joindre obligatoirement à chaque envoi de photos.

REGLEMENT

Article 1er. — Le S. I. de Sisteron organise à l'intention de TOUS LES PHOTOGRAPHES AMATEURS (à l'exclusion absolue des professionnels) qu'ils soient de Sisteron ou non, un Concours de Photos qui sera ouvert du 15 Juillet au 1er Octobre 1961.

Article 2. — Trois sections sont prévues :

a) Photos en noir et blanc, sur papier

b) diapositives

c) photos couleurs sur papier obtenues à partir de tous les procédés.

Article 3. — Sujet du concours : SISTERON ET SES ENVIRONS.

Article 4. — Format des photos : Chaque photo en noir et blanc doit avoir un format minimum de 18 x 24 et chaque photo en couleur sur papier de 13 x 18. Le même concurrent peut présenter plusieurs photos dans chaque section.

Article 5. — Propriété des Photos : Les photos PRIMEES resteront la propriété du S. I., sauf les diapositives dont le S. I. pourra faire réaliser, à ses frais, des tirages sur papier, ceux-ci demeurant alors sa propriété.

Les négatifs des photos primées pourront être exigés et le S. I. se réserve la faculté de faire tirer de ceux-ci autant d'épreuves qu'il jugera utile dans les formats de son choix, pour tous usages, même publicitaire, sans avoir à payer des droits de reproduction.

Il appartient aux concurrents de veiller à ne pas présenter des photos dont la reproduction est interdite ou peut donner lieu à une réclamation en dommages intérêts (propriété artistique, etc...). Le S. I. décline absolument toute responsabilité à ce sujet.

Article 6. — Jeunes : Une section spéciale, noir et blanc, est créée pour les jeunes, jusqu'à l'âge de 16 ans inclus. Pour cette section le format est libre.

Article 7. — Chaque épreuve devra porter au dos (et chaque diapositive sur la partie cartonnée) le titre du sujet et un signe distinctif (devise composée de trois lettres, suivies de trois chiffres, par exemple : B. L. M. 280, à l'exclusion du Nom de l'auteur.

La même devise sera répétée dans une enveloppe cachetée contenant le bulletin de participation au concours du modèle établi par le S. I. et publié dans la presse régionale et locale Des bulletins seront également disponibles au Pavillon du S. I., joindre une enveloppe timbrée en cas de demande d'envoi par poste. Chaque bulletin, rédigé par le concurrent, devra porter en plus du signe distinctif choisi, le rappel du titre du sujet et le nom et l'adresse du concurrent, ainsi que sa profession.

Article 8. — Chaque concurrent peut faire autant d'envois qu'il lui plaira, mais il devra, pour chacun de ses envois, se conformer STRICTEMENT aux dispositions de l'article ci-dessus, sous peine d'élimination.

Article 9. — Aucun droit d'inscription n'est demandé. 50.000 anciens francs de prix au total récompenseront les gagnants des diverses sections.

Article 10. — Les envois peuvent être faits dès la seconde quinzaine de Juillet 1961. Ils pourront comporter des photos prises les années précédentes. Il ne pourra en aucun cas être tenu compte des envois qui ne seraient pas parvenus au S. I. le 15 Octobre 1961 dernier délai.

Article 11. — Les envois pourront, sur la demande de leurs auteurs, leur être rendus, sous réserves des dispositions de l'article 5. Ils devront être réclamés au Secrétariat du S. I. après un délai de 15 jour à compter de la publication du palmarès. Les envois pourront également être réexpédiés par la poste, aux frais des concurrents (montant à joindre en timbres dans la demande de renvoi).

Passé deux mois après la publication du palmarès, il sera considéré que les auteurs des photos non réclamées en font volontairement abandon au S. I.

Article 12. — Jury : Pour établir le palmarès un jury sera composé, outre les membres du S. I., de personnes ne comprenant aucun photographe professionnel local. Les décisions de ce jury, qui seront SANS APPEL devront être connues au plus tard le 15 Novembre 1961. Les meilleures photos primées pourront être publiées dans la presse. Le palmarès le sera obligatoirement, après avoir été communiqué aux intéressés au cours d'une réunion spécialement prévue par le S. I. à cet effet.

Article 13. — Le S. I. organisera après la publication du palmarès et en tous cas avant le 1er Décembre 1961 dernier délai, dans un local de son choix, une exposition des photos ayant pris part au concours. L'anonymat des auteurs sera respecté si ceux-ci le demandent expressément.

Article 14. — Le seul fait de prendre part au concours implique de chaque participant l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

* * *

MODELE DE BULLETIN
DE PARTICIPATION

(à joindre à chacun des envois, voir article 7 du règlement)

Nom du concurrent (en majuscules)

Adresse exacte et profession.

Nom du Sujet (porté par ailleurs au dos des épreuves ou sur la partie cartonnées des diapositives).

Signe distinctif (également porté dans les mêmes conditions que le nom du sujet). (règlement art. 7).

Date de naissance du concurrent (seulement pour ceux relevant de l'article 6 du règlement).

A le 1961

Signature

Les Assureurs des Basses-Alpes

ont tenu à Sisteron leur Assemblée Générale Annuelle

Les Agents Généraux d'Assurances des Basses-Alpes se sont réunis à Sisteron, le Jeudi 6 Juillet 1961, dans une salle de la Mairie mise gracieusement à leur disposition par la Municipalité de Sisteron.

Aux cotés de M. Guy Outre, président départemental, avaient pris place M. André Tausac, président régional, venu spécialement de Marseille, M. Marcel Chastel, trésorier, M. Jean Martin, président de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes et assureur, assumant les fonctions de secrétaire de séance, et de nombreux collègues.

La réunion s'est déroulée dans le meilleur esprit d'intéressement professionnel et de camaraderie.

Le président Outre passe en revue les principaux problèmes qui se sont posés durant l'année écoulée, dans le domaine de l'assurance, en particulier de l'Assurance Maladie des Exploitants Agricoles et celui de l'Assurance Automobile.

Les agents présents, toujours désireux de satisfaire au maximum la clientèle qui leur a fait confiance, ont examiné en outre différentes modalités susceptibles de faciliter et d'accélérer les règlements de sinistres, comme de réduire les frais généraux d'agences.

M. Taussac, délégué régional, a ensuite fait un tour d'horizon sur les grands problèmes de l'heure en Assurance, et c'est ensuite mis à la disposition des membres de l'assemblée pour répondre aux diverses questions particulières qui lui ont été posées.

Après lecture du rapport financier donné par le trésorier Marcel Chastel, l'assemblée a réélu à l'unanimité l'ancien bureau qui est le suivant :

Président d'honneur : M. François Ayasse, de Sisteron.
Président : Guy Outre, de Digne.
Vices-Présidents : Joachim Augé, de Sisteron ; Georges Garcin, de Manosque ; Jean Martin, de Riez.
Secrétaire : Jean Dumonceau.
Trésorier : Marcel Chastel.

Après la séance de travail, les participants se sont réunis au Touring-Hôtel pour un repas confraternel dans une ambiance cordiale. Des conversations amicales ont alors remplacé celles échangées précédemment sur les grands problèmes de l'heure, sans toutefois s'écarter du sujet du jour : l'Assurance.

Cette réunion s'est poursuivie dans le meilleur esprit jusqu'à une heure avancée de l'après-midi et la séparation a eu lieu sur un mot du président rappelant qu'un Agent d'Assurance doit toujours avoir pour devise : Servir.

Chansyl signe votre élégance
ÉVELYNE
13, rue de Provence
SISTERON

« MIDI-AUTO »
A. ESCARTEFIGUE
PEIPIN (B.-A.)
Téléphone 16
Agence Automobile PEUGEOT
MAC-CORMICK Machines Agricoles
Mécanique Electricité Tolerie Peinture
Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

Le meilleur et le moins cher des TELEVISEURS de grande classe le 59 T 50 F
GRUNDIG
Le seul Téléviseur d'importation allemande spécialement conçu pour le standard français 819 lignes
EXTRA-PLAT 59 cm Rectangulaire
Bande passante 10 mégacycles
Sensibilité 15 microvolts
2me chaine UHF ou VHF 625 lignes
Distributeur exclusif :
A. LATIL
27, Rue Droite — SISTERON
Téléphone 3.36

Agence « L'ABEILLE »
Assurances de toute nature
Achetez Scooter, Auto Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
• décision rapide
• formalités simples
• conditions les meilleures
• aucun frais de dossier
SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
A. ALIBERT
11, rue de Provence, SISTERON

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
M. DOUSSOULIN
vous offre les plus beaux Meubles de la région aux plus bas prix
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
La Bonne Adresse Téléphone 93
57, Rue Droite, 57
Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

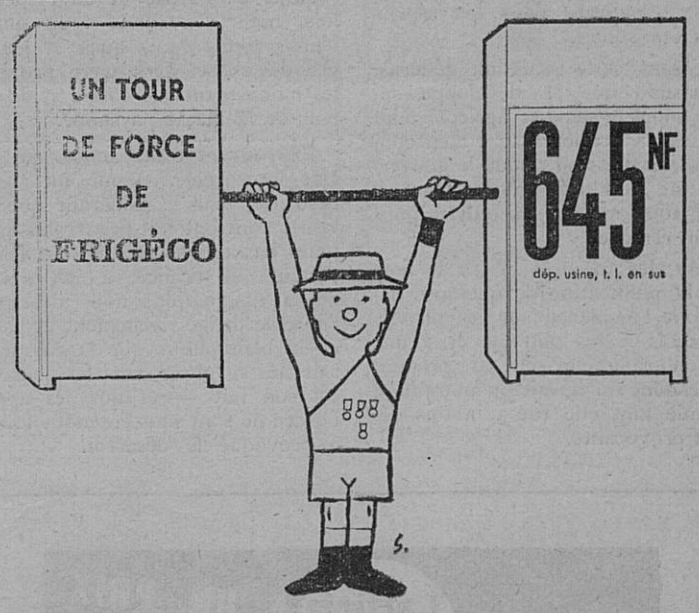

gamme complète de 100 à 250 litres
RANUCCI ELECTRICITE GENERALE ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

© VILLE DE SISTERON

SISTERON-JOURNAL

SUPPLEMENT AU No 809 DU SAMEDI 15 JUILLET 1961

EDITION SPÉCIALE

VIèmes NUITS DE LA CITADELLE

DIMANCHE 16 JUILLET 1961, à 21 heures 15

ROMÉO ET JULIETTE

de SHAKESPEARE

L'auteur de ROMEO ET JULIETTE

William SHAKESPEARE

(1564-1616)

William SHAKESPEARE est le plus grand poète dramatique anglais de tous les temps.

Fils de commerçants, il se maria assez jeune et, peu heureux en ménage, quitta sa ville natale, Stratford sur Avon, pour Londres.

Il entra au théâtre par la toute petite porte puisqu'il commença par garder les chevaux devant les établissements de spectacles.

Cependant, vers 1586, il est acteur et fait partie de la troupe des « Comédiens de la Reine » dirigée par son compagnon BURBAGE.

Puis, près du Pont de Londres se construit la fameuse salle du «Globe» et c'est alors que Shakespeare entame sa carrière d'écrivain, adaptant certaines pièces anciennes, les rajeunissant, leur insufflant vie et couleur nouvelles.

La foule accourt au « Globe » c'est le succès...

Le grand auteur dramatique est né, les chefs d'œuvre vont succéder aux chefs d'œuvre de 1591 à 1611, tout au long d'une géniale production, dans laquelle on peut distinguer quatre périodes.

1o) 1591-1593. — Shakespeare écrit des comédies débordantes d'entrain et de fantaisie, et des drames historiques qui deviennent immédiatement populaires : « ROMEO ET JULIETTE » 1592, « RICHARD III » 1593, « TITUS ANDRONICUS ».

2o) 1594-1601. — Toujours des comédies et des drames, mais l'art du poète est plus affirmé et la pénétration psychologique plus profonde. « LE MARCHAND DE VENISE » 1594, « LE SONGE D'UNE NUIT D'ETE », « LA MEGERE APPRIVOISEE » 1595 « LES JOYEUSES COMMERES DE WINDSOR » 1598, etc...

3o) 1601-1608. — C'est la grande période de Shakespeare, celle qui contribuera le plus à le faire passer à l'immortalité « HAMLET » 1602, « OTHELLO » 1604, « MACBETH » 1606, « ANTOINE ET CLEOPATRE » 1608, notamment. Rien que des chefs d'œuvre d'une puissance dramatique exceptionnelle.

4o) 1608-1611. — Le calme revient dans l'âme du poète apaisé, comme la sérénité d'un beau soir succède à un violent après-midi d'orage « CYMBELINE » 1610, « LA TEMPETE » 1611 « LE CONTE D'HIVER ».

Par sa langue d'une superbe audace, par son style infiniment varié, par ses images éclatantes et justes, par son étonnante psychologie, par son merveilleux instinct du théâtre, William Shakespeare, considéré comme une sorte de classique national dans la plupart des pays du monde est incontestablement l'un des plus grands génies qus la terre ait jamais portés.

Le « ROMEO ET JULIETTE » que nous verrons demain soir est l'un des joyaux les plus précieux de l'immense trésor que représente pour l'humanité et la civilisation toute l'œuvre de Shakespeare.

Jean AUBRY.

1961 ANNÉE DES CRÉATIONS

Oui année de créations que cette année 1961. Année qui voit présenter sur le Théâtre de la Citadelle 4 créations, c'est-à-dire 4 pièces nouvelles par leur forme, leur conception, leur mise en scène sinon par leur texte.

Sans doute « Romeo » est une œuvre jouée depuis trois siècles, une œuvre immortelle, immuable en soi, mais Jean Deschamps l'a vue autrement que ses devanciers, il transpose en somme le chef d'œuvre, l'anime selon son esprit et son cœur et sur notre Théâtre, en fonction du lieu scénique, lui donne un visage particulier. En cela le « Romeo » du 16 Juillet est une création et l'on comprend que la presse de Paris et ses critiques d'art aient tenu à voir le « Romeo » de Sisteron.

Création, « Arlequin », cet « Arlequin » tout pétillant de joie, de drolerie, de bons tours, d'extravagance, de rires qui fusent, se moquent, se taisent ici pour éclater plus loin.

Transposition d'un art de tréteaux né sur la place publique mais qui entre au plus grand théâtre parce qu'il est parfait et y reste parce que sous les horipeaux du rire se cache le sentiment et que toujours sous les travestis on entend battre le cœur.

Création encore cette « Assemblée des Femmes », satire aussi mais d'un autre temps, mais rire et satire ne sont-ils pas de tous les temps ?

Et au rire d'Arlequin lancé sur ses tréteaux répondra le rire d'Aristophane secouant à plaisir les échos de l'Agora d'Athènes.

Création enfin « Montserrat », ce « Montserrat » qui a serré les cœurs cet automne à la TV et qui trouvera à Sisteron son décor, un décor à l'échelle de l'œuvre, immense et pathétique.

« Montserrat » joué deux fois en France depuis Novembre attend sa transposition à Sisteron. Là « Montserrat » sera vraiment « Montserrat » et Sisteron n'aura jamais prêté sa Citadelle, où le sort des hommes s'est si souvent joué, à une œuvre mieux écrite pour elle.

LA CITADELLE

vocation SHAKESPEARIENNE ?

Vocation Shakespearienne, un mot nouveau ce « vocation », ou plutôt un très vieux mot que l'on met tout à coup à la mode.

Il y a eu ces dernières années toute une suite de mots comme celui-là (complexe ,contexte) sortis du vieux lexique français et qu'on a lancés comme de bons voiliers sur l'océan des paroles. Un joli petit vent a soufflé dessus (de secteur snob dominant) et voguent les mots nouveaux jusques au port d'un nouvel oubli.

Vocation Shakespearienne donc pour notre Citadelle. Pourquoi pas ?

1960 a vu « Hamlet », 1961 verra « Roméo », 1933 avait vu « Le Marchand de Venise ». Claude Barma naguère parlait de tourner à la Citadelle les extérieurs d'« Othello ». Cela fait beaucoup de Shakespeare là-haut et il faut convenir que tout cela cadre admirablement à la Citadelle. Rencontre en somme d'un haut lieu et d'un théâtre exceptionnel il y a peut-être bien pour Sisteron une vocation Shakespearienne !

PARKING

Parking nord : Aires Saint-Jaume. Parking sud : les places de Sisteron.

C'était trop peu, trop loin aussi lorsque la voiture est le seul moyen pour des personnes âgées de gagner le Théâtre.

Aussi essayons-nous d'établir un Parking au dessus du cimetière où 150 voitures pourront se garer. De là le chemin est court, facile en tout cas. Ce Parking sera éclairé bien sûr et ouvert dès le 16 Juillet, même si l'on doit l'améliorer par la suite.

Ce Parking est à votre service mais si la montée à pied ne vous est pas impossible laissez-le à l'usage de ceux pour qui elle est trop pénible.

ATM.

TRAVAUX

On sait le bouleversement de notre scène et de notre salle en 1960.

« Antigone » et « Le Mariage de Figaro » avaient montré que notre théâtre était devenu trop petit.

Il est donc agrandi. La contrescarpe des anciens gradins disparait. Elle fait place à une scène nouvelle s'intégrant à l'ancien lieu scénique tandis que la salle double sa capacité.

Aujourd'hui une nouvelle tranche de travaux est en voie d'achèvement.

La scène a subi des retouches. On l'a harmonisée à la grande simplicité des lignes de cette face nord de la Citadelle en songeant aussi aux impératifs de ce Festival 1961.

L'escalier étroit qui donnait accès au parterre a été refait de fond en comble. C'est maintenant une hélice large et souple. Sa dernière marche livré le Théâtre tout à coup.

Un système nouveau de distribution électrique est en place définitivement Une cabine son et lumière est construite.

On tend toujours plus vers cette perfection qui doit être la règle ici

DIFFICULTÉS

Notre Théâtre disposera cette année de 260 fauteuils. C'est magnifique !

En 1960 sur les 260 fauteuils du plan de location, 150 étaient des chaises. On nous l'a fait remarquer, quelquefois avec un certain sourire, mais toujours gentil il est vrai. Nous nous excusions.

Cette année les 260 fauteuils du plan sont de vrais, de confortables fauteuils.

Mais si nous possédons des fauteuils, Sisteron ne dispose pas de chaises. Sisteron n'a plus de chaises. Il en reste beaucoup sans doute mais hors d'usage. Matériel trop léger qui n'a pas « tenu le coup » malgré tout le soin qu'on en a pris.

Et parce que nous n'avons pas de chaises solides, confortables, nous tendons la main à Digne et l'on nous prête d'année en année le magnifique matériel dignois.

Or ces chaises seront en service à Digne jusqu'au Dimanche 16 Juillet à 1 heure du matin et nous ne disposerons donc que de quelques heures pour charger, transporter, ranger, numéroter 763 chaises.

Enorme travail, on le voit, alors qu'il y a encore tant à faire le Dimanche d'une représentation.

Enorme travail... mais Marcel Gabert est là, comme toujours.

CONCERT A SAINT-DOMINIQUE

Dans le cadre des VIemes Nuits de la Citadelle l'ATM inscrit un Concert, un concert qui tout à coup donne un sens nouveau au festival de Sisteron.

Ailleurs il n'est que musique, ou il n'est que Théâtre.

Cette année à Sisteron le Théâtre tend la main à la Musique. Pour la première fois Thalie a invité Euterpe, et l'a invitée à Saint-Dominique.

Quel cadre plus prestigieux pouvait on offrir à la musique, quel cadre plus délicieux aussi. Et ce concert là-bas c'est toute une signification, c'est le signe d'une renaissance en même temps qu'une nouveauté.

Le noble monument que la générosité publique rend à Sisteron, les restes émouvants d'un cloitre, la solitaire beauté d'un clocher, toute cette chose admirable qui revit, qui reprend son chemin, c'est un concert qui l'annonce, un concert qui devient un témoignage.

Double invitation à St-Dominique. Découverte d'un monument rendu à la beauté, une beauté qu'exaltera encore les projecteurs. Rencontre pour beaucoup peut-être avec la musique classique. Corelli, Vivaldi, Bach, Haydn, ce que la musique compte de plus grand, servis par un orchestre et un chef prestigieux.

Beauté d'un monument, beauté de la musique. Fête double, sens nouveau d'un festival. Sisteron n'est plus seulement un haut lieu du Théâtre, Sisteron appelle encore à St-Dominique ceux qui aiment et aimeront la plus belle musique.

BALPÉTRÉ nous a dit

Antoine Balpétré vient de séjourner à Sisteron. On l'a vu tourner avec la TV les scènes d'un film ici et là.

On a revu le grand homme de Théâtre. On l'a vu aller et venir, familier, heureux parce qu'il retrouvait des visages perdus depuis trente ans et leur rendait un nom.

Il a voulu revoir la Citadelle, voir le nouveau Théâtre. Nous l'y avons accompagné. Il nous a dit sa joie de cette scène nouvelle qui a su préserver le dessin ancien.

Ce Théâtre, Balpétré l'a révélé il y a 30 ans et l'a servi avec amour. En 1958 en y apportant son inoubliable « Hélène » il l'a confirmé dans sa vocation alors qu'on se demandait au Comité des Fêtes, devant la bouderie d'un public déshabitué, s'il fallait continuer.

Et aujourd'hui devant sa forme nouvelle, devant ses possibilités, Antoine Balpétré, grand et vieil Homme de Théâtre, admirable metteur en scène (qui mieux que lui a su faire jouer toute la Citadelle?) nous a dit tout vibrant d'émotion : « continuez, c'est la bonne route ! »

© VILLE DE SISTERON

Roméo et Juliette
Thème Eternel

La légende de « Romeo et Juliette » plus ou moins authentique, qui a su si bien inspirer Shakespeare, fut maintes fois racontée au Moyen-Age (Masuccio de Salerne, 1476, Xénophon d'Ephèse).

Dans la première moitié du XVIme siècle, l'histoire des deux familles veronaises ennemies des Cappelletti et des Montecchi (Capulet et Montaigu) fut plus exactement fixée par Vicentin Luigi da Porto dans une étonnante nouvelle, publiée en 1535.

Le récit de da Porto est poétique et touchant et Shakespeare s'en est certainement imprégné.

La légende fameuse, mise en vers en 1553 par Clizia de Verone fut reprise l'année suivante par Matteo Bandello et en 1562 par Arthur Brooke.

Le drame de Shakespeare a fait l'objet de nombreuses adaptations françaises parmi lesquelles les plus connues sont celles de Frederic Soulié en 1858, de Georges Lefèvre en 1890, de Louis de Gramont en 1910, d'André Rivoire en 1920.

Le « Romeo et Juliette » que nous verrons Dimanche à la Citadelle, dans une mise en scène de Jean Deschamps lui-même, a été adapté par Yves Florenne, et les spectateurs des « VIemes Nuits » pourront apprécier l'excellence de ce travail.

Le thème de « Romeo et Juliette », outre Shakespeare dont la tragédie en cinq actes a été traduite dans toutes les langues et jouée dans tous les pays du monde, a inspiré les auteurs et les artistes les plus célèbres, dans tous les domaines.

En PEINTURE, on peut citer « Les Adieux de Roméo et Juliette », par Delacroix, en 1846 — le « Romeo et Juliette » de Jalabert, en 1857 — « Romeo achetant du poison » par Louis Boulanger, dont c'est l'une des œuvres les plus marquantes. La légende a également inspiré d'autres peintres tels que H. Goldschmitt, James Bertrand, etc...

En SCULPTURE, Antony Noël exécuta en 1875 un beau groupe en marbre représentant Juliette se penchant avant de se donner la mort, sur le corps inanimé de Romeo, qui vient de s'empoisonner.

Chez les MUSICIENS, il convient de citer « Romeo et Juliette » opéra en cinq actes, livret de Jules Barbier et Michel Carré, musique de Charles GOUNOD, qui fut représenté avec un très grand succès au Théâtre Lyrique à Paris, le 27 Avril 1867. Cette œuvre toute empreinte de grâce, de jeunesse, de poésie, de pathétique aussi, est l'une des plus remarquables du répertoire lyrique français au XIXe siècle. D'autres opéras ont été faits sur le même sujet : par Steibelt, sur un livret de Segur jeune (Théâtre Feydeau 1793) — Zingarelli (Milan 1796) Vaccai (Milan 1825) — Bellini (Venise 1830) — « Les Amants de Verone » par le marquis d'Ivry (salle Ventadour 1878) — et naturellement la symphonie dramatique d'Hector BERLIOZ (Conservatoire 1839).

A la vérité, peu de sujets, peu de légendes ont connu une telle vogue, ont suscité un enthousiasme aussi universel et « ROMEO ET JULIETTE » est assurément l'une des trois ou quatre pièces de Shakespeare qui ont le plus contribué à assurer la gloire incontestable de son merveilleux génie.

Jean AUBRY.

CEUX QUI JOUENT

Paul CRAUCHET

Paul Crauchet, que nous vîmes à la Citadelle l'an passé dans « Don Juan » est un acteur absolument complet, capable d'interpréter avec le même bonheur les roles les plus divers.

Il joua notamment de multiples fois « Les Gaietés de l'Escadron », « Les Trois Mousquetaires » etc... pour le compte de la Compagnie Grenier-Hussenot.

Au Théâtre en Rond, à Paris, il fut retenu par Marcel Achard pour jouer Rascasse dans la célèbre pièce « Voulez-vous jouer avec moâ ». Il interpréta également de nombreux succès au théâtre Lutèce et au Studio des Champs Elysées.

Paul Crauchet paraît souvent à la télévision et il fut le créateur du rôle du potier dans « Monserrat » lors de l'émission de Novembre 1960, réalisée par Stellio Lorenzi, qui met en scène ce chef d'œuvre d'Emmanuel Roblès à la Citadelle le 13 Août.

Paul Crauchet y jouera ce même rôle, dans lequel il est absolument bouleversant, après avoir été le père Montaigu dans « Roméo et Juliette » ce 16 Juillet.

Marie MERGEY

Marie Mergey, qui joue le rôle de Lady Capulet, la mère de Juliette, dans « Roméo et Juliette » est une excellente comédienne, élève de Béatrice Dussane et de Maurice Escande.

Pendant cinq ans, elle fit partie de la célèbre compagnie Grenier-Hussenot, dans laquelle elle joua de nombreuses pièces, avant d'appartenir à la Compagnie Sacha Pitoëff, pour laquelle elle interpréta notamment « Les Trois Sœurs » et « Les Bas-Fonds ».

Elle tourne également assez souvent au cinéma et on a pu la voir aux côtés de Bourvil dans « La Jument Verte ». Elle figure aussi dans la distribution de « Guinguette », avec Zizi Jeanmaire, dans celle de « Henri IV » et dans « Le Comte de Monte-Cristo ».

Marie Mergey est par ailleurs une actrice de la télévision.

Nous la reverrons à Sisteron le 30 Juillet, dans « L'Assemblée des Femmes » (rôle de Béatrice) et surtout dans « Montserrat » (13 Août) où elle campe admirablement le rôle de la mère, un des otages pris au hasard, qui mourra malgré elle, pour sauver Bolivar et le Venezuela, de la domination espagnole.

Pierre HATET

Pierre Hatet est un sympathique « jeune premier » de ce festival 1961, dont il sera l'un des artistes les plus sollicités. En effet, il joue le rôle, difficile, de Mercutio, dans « Roméo et Juliette », il sera Florindo dans « Arlequin valet de deux maîtres », et il paraît également dans « Montserrat ».

Marié à Annie Lavedan, ex-sociétaire de la Comédie Française, avec laquelle il vient de terminer un film, « Le lit » d'après le roman de Marcel Gibeaud, qui compte également parmi ses interprètes Paul Crauchet, Pierre Hatet a joué au T N P, après avoir interprété avec grand brio pour son examen de sortie du Conservatoire de Paris le rôle écrasant de Petruccio dans « La Mégère Apprivoisée ».

Pierre Hatet, après la tournée du théâtre d'été Jean Deschamps, paraîtra souvent à la télévision, où il a plusieurs engagements, et tournera un film important avec Jean Boyer. Il trouve que le festival est une chose « formidable » en elle-même et la joie qu'il éprouve à venir jouer à Sisteron n'a d'égale que son désir de satisfaire le difficile public des « Nuits de la Citadelle ».

Cette sympathique vedette y parviendra sans nul doute.

Suzanne BORY

Suzanne Bory fut une des élèves les plus douées de Maurice Escande, l'actuel administrateur de la Comédie Française.

Elle appartint pendant 3 ans à la Comédie de l'Est, d'où sont issus tant d'excellents comédiens et comédiennes.

Elle a fait une tournée à travers toute la France avec la pièce fameuse « Procès à Jésus ».

Au Théâtre en Rond, à Paris, elle fut l'une des meilleures interprètes de « Carafon » une création.

Jean Deschamps a fait appel à elle pour jouer le rôle d'une dame de la famille Capulet dans « Roméo et Juliette ». Elle sera également l'amusante Clinarèté dans l'étourdissante comédie d'Aristophane « L'Assemblée des Femmes » le 12 Août (second cycle du Festival).

Lucien BARJON

Lucien Barjon est presque un compatriote, c'est en tous cas un méridional, puisque natif de Sète, monté à Paris pour y connaître la consécration.

Depuis 1946, il a fait partie de nombreuses pièces à grand succès telles que « La Folle de Chaillot », une création, à l'Athénée, « Antigone » au théâtre de l'Atelier, « L'Invitation au Château », également d'Anouilh, « Le Petit Café » au Théâtre Antoine, où il doublait Bernard Blier lui-même.

Il fit par ailleurs de nombreuses tournées avec les Galas Karsenty et le Centre Dramatique du Sud-Est.

C'est un comédien sûr, et on lui trouve généralement une truculence très Dickens, un comique assez rubicond, qui fait penser à Falstaff.

Barjon jouera le rôle de Capulet, le père de Juliette, le 30 Juillet, et sera « Le Père Coronil », rôle assez ingrat, dans « Montserrat ».

Françoise BERTIN

Françoise Bertin tient un rôle important dans la pièce de Shakespeare, celui de la nourrice de Juliette.

Cette comédienne appartint pendant plus de 9 ans à la Compagnie Jean Dasté à Saint-Etienne, avec laquelle elle participa à une quarantaine de spectacles.

Avec cette Compagnie, elle tint notamment le rôle de Groucha, la « mère nourricière », dans une pièce de Brecht à Paris, en février 1958, « le Cercle de Craie Caucasien ». Elle s'y révéla grande comédienne et les meilleurs critiques la couvrirent de louanges, même le sévère Robert Kempf qui notait dans « Le Monde » : « Françoise Bertin est une adorable Bécassine, une pomme à croquer » !...

J. J. Gauthier, lui aussi, écrivait qu'elle avait su allier à la grandeur une humanité très émouvante.

Françoise Bertin, qui jouera aussi dans « Arlequin » le 30 Juillet, vient de terminer un film important d'Alain Resnais « L'Année dernière à Marientad », et Le Chanois l'a engagée pour « Par dessus les murs ».

Denis MANUEL

Denis Manuel est un jeune comédien pétri de talent, qui appartint notamment au T N P de Jean Vilar.

Il a interprété de nombreuses pièces à Paris, au Théâtre Hébertot, par exemple : « Le Maître de Santiago », « Le retour de l'Enfant Prodigue », « La Nuit Romaine ».

Il joua également au Studio des Champs Elysées, au Théâtre de Paris (rôle de Scipion dans « Caligula », avec une mise en scène du regretté Albert Camus).

C'est un spécialiste des festivals de plein air. Il participa à celui de Sarlat, à l'occasion duquel il joua des rôles importants dans « Hamlet », « Monsieur de Pourceaugnac », « L'Ecole des Femmes », etc...

Il était également aux côtés de Balpétré, bien connu à Sisteron, au Festival International de Spoletto en Italie, en 1958, rôle de Frédéri dans une remarquable « Arlésienne », mise en scène par Raymond Rouleau.

Denis Manuel a fait aussi de nombreuses tournées en Allemagne, en Italie, en Hollande, au Mexique, et c'est un artiste très demandé à la télévision.

Il est excellent dans le rôle de Roméo, sa tenue sur scène est admirable, sa voix est extrêmement agréable ; c'est un comédien de premier ordre !

Max AMYL

Max Amyl est l'un des acteurs les plus fidèles, l'un des « piliers » les plus solides de la troupe de Jean Deschamps.

Nous l'avons vu, toujours excellent, dans « Don Juan », dans « Hamlet », dans « Le mariage de Figaro ».

Sa carrière, cette saison, a été particulièrement florissante. Il a remplacé, au pied levé, Pierre Dux, dans « Une femme qui dit la vérité », de Roussin et Paul Cambo dans une pièce du même auteur « Les Glorieuses », au Théâtre de la Madeleine. L'auteur lui-même l'a chaudement félicité pour la qualité de ses interprétations.

Max Amyl est souvent engagé à la télévision et nous l'avons vu notamment dans « Cyrano de Bergerac » à Noël, et dans « L'Assassinat du Duc de Guise ».

Il sera le comte Paris dans « Roméo et Juliette » et le farouche Antonanzas, adjoint du terrible Izquierdo (Jean Deschamps) dans « Montserrat ».

Marie VERSINI

Marie Versini, tout juste âgée de 21 ans, est la meilleure « Juliette » qui se puisse rêver actuellement. Elève préférée du célèbre maître Henri Rollan dans sa classe du Conservatoire National d'Art Dramatique de Paris, c'est une comédienne vouée au plus grand avenir.

Elle joua en 1956 « L'Ombre » de Julien Green, au Théâtre Antoine, sur une mise en scène de Jean Meyer et fut pensionnaire à la Comédie Française en 1957 et 1958. Elle tint notamment les rôles de Cosette dans « Les Misérables », de Fanchette dans « Le Mariage de Figaro », de Rosine dans « Le Barbier de Séville », de Lucile dans « Le Bourgeois Gentilhomme », d'Elise dans « La Critique de l'Ecole des Femmes », d'Hélène dans « Le chapeau de paille d'Italie », etc...

L'année suivante, en 1959, elle fut la partenaire directe de Michel Auclair dans « Tessa » de Giraudoux, mise en scène de J. P. Grenier, au Théâtre Marigny. Elle joua également pour Jean-Louis Barrault une remarquable pièce de Roncaroni « Le Tir Clara ».

Elle paraît fréquemment à la télévision : « Psyché » de Molière, « Sylvie et le Fantôme », d'Adam, « L'Ami Fritz » d'E. Chatrian, « Britannicus » (rôle de Junie), etc... et elle a participé à de nombreux films, aux côtés notamment d'Alida Valli, Maurice Ronet, Eddie Constantine, Serge Reggiani, Raymond Pellegrin, Paul Guers etc... etc...

Marie Versini rêvait d'être « Juliette ». Son rêve s'est accompli aujourd'hui pour le grand plaisir des spectateurs qui trouveront en elle à la Citadelle une amante de Roméo absolument bouleversante.

LES NUITS DE LA CITADELLE

16 JUILLET
Roméo et Juliette
de SHAKESPEARE

23 JUILLET
Concert de Musique de Chambre
à SAINT-DOMINIQUE

30 JUILLET
Arlequin Valet de deux Maîtres
de GOLDONI

12 AOUT
L'Assemblée des Femmes
d'ARISTOPHANE

13 AOUT
Montserrat
d'Emmanuel ROBLES

Acteurs et Actrices ayant participé aux précédentes Nuits de la Citadelle

(1956 - 1960)

Colette Aumont
Mireille d'Arc
Catherine Brieux
Maria Casarès
Yvonne Cartier
Claude Confortès
France Delahalle
Dominique Dangon
Chirstiane Desbois
Suzanne Demars
Mona Dol
Renée Faure
Annie Gaillard
Danièle Girard
Véra Korène
Edith Loria
Christiane Lasquin
Maria Mauban
Odile Mallet
Isabelle Mirova
Françoise Meyruels
Hélène Perdrière
Claude Pasquier
Simone Rieutord
Françoise Seigner
Anne Tonietti
Valérie Vincent
Jane Val
Rosy Varte
Jean Aymé
Max Amyl
René Alone
Philippe Avron
Isaac Alvarez
Georges Audoubert
René Arrieu
Dominique Bernard
Jacques Berger
Antoine Balpétré
Hubert Buthion
Claude Beauclair
Lucien Barjon
Michel Beaune
Robert Bousquet
Jean Bouchaud
Serge Berry
Jacques Bernard
Roger Coggio
Paul Crauchet
Hubert Clanet
Jean Davy
Marcel d'Orval
Jean Deschamps
Jean Filliez
Robert Fontanet
Pierre Gallon
Camille Guerini
Maurice Germain
Jacques Gripel
Jean-Loup Gourdon
Hubert Le Feal
Léon Lesacq
Pierre Lioté
Robert Miller
Michel Maurette
Jean Marchat
Mario Mansart
Hubert Noël
Pierre Pernet
Jean Blaise Oppel
Robert Porte
Elie Presmann
Henry Poirier
André Rousselet
Jean Roville
Jean Rougerie
Louis Seigner
Daniel Sorano
Jean-Paul Thomas
Gilbert Vilhon

© VILLE DE SISTERON

Au Syndicat d'Initiative

Le bureau directeur du S. I. s'est réuni dernièrement au Pavillon de la rue de Provence sous la présidence de M. Pierre Colomb ; sont absents ou excusés : M. Fauque, maire, M. Jean, ingénieur T.P.E., M. Conte.

Après lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance, on passe à l'étude de l'ordre du jour.

PANNEAUX ROUTIERS

Comme convenu le nécessaire a été fait par M. Decaroli pour consolider les panneaux côté sud et il faut penser à présent qu'il n'y aura pas d'autres difficultés à ce sujet.

DRAPEAUX ET BACS A FLEURS

Les drapeaux ont été hissés à la date prévue, ils accueillent les visiteurs à l'entrée nord de la ville et le S. I. a déjà reçu de nombreux témoignages de félicitations à ce sujet. De même pour les bacs à fleurs qui ont été garnis. Le S. I. place ceux-ci sous la protection du public et de la Municipalité. Ils constituent une belle parure pour la ville qu'ils embellissent et à laquelle ils donnent un attrait supplémentaire.

TERRAIN DE SCOUTISME

M. Charles Gauchot, secrétaire adjoint, est chargé de contacter certains propriétaires susceptibles d'accueillir des scouts.

CAMPING MUNICIPAL

Le S. I. a reçu des plaintes au sujet de ce camping qui laisserait à désirer au point de vue propreté, W. C. etc... Le conseil d'administration demande à M. Chautard, conseiller municipal, d'être son porte-parole auprès du Conseil lors de sa prochaine réunion pour qu'il soit veillé à cette question et que de même les W. C. municipaux soient tenus en état de constante propreté.

TOUR DE LA POSTE

Le S. I. a envisagé depuis longtemps l'éclairage de cette tour par un projecteur, une lettre au Receveur des P.T.T. sera adressée en vue de cette installation et le cadastre sera également consulté.

AFFICHE TOURISTIQUE

Comme suite à une lettre adressée à l'Office du Tourisme au sujet de l'édition sous les auspices du S. I. et de la municipalité, d'une grande affiche touristique sur Sisteron (genre de celles que l'on voit dans les gares) le S. I. a reçu une réponse extrêmement intéressante. Il est ainsi envisagé l'édition d'une affiche héliogravure couleur de 1 m x 0,65 à 10.000 exemplaires, soit 2.500 pour le S. I. et Sisteron, et 7.500 qui seraient diffusés par le commissariat général au tourisme gratuitement grâce aux 40 bureaux qu'il possède, répartis dans les principaux pays du monde. Ce serait une propagande d'un intérêt exceptionnel pour Sisteron et il en coûterait environ 5.000 NF au S. I. et à la ville.

CONCOURS DE PHOTOS

Ce concours aura lieu du 15 Juillet au 15 Octobre 1961, le règlement parait dans le numéro de « Sisteron-Journal » d'aujourd'hui.

VOYAGES TOURISTIQUES

Le S. I. a reçu des demandes de mise sur pied, par son intermédiaire, de voyages touristiques routiers d'une durée maximum de la journée, au départ et retour de Sisteron. Des entreprises spécialisées seront consultées, notamment les cars Payan, Vugliano, Martin, et des circuits seront constitués susceptibles d'intéresser les clients éventuels qui seront tenus au courant de cette affaire par voie de presse. M. Decaroli s'occupe de ce problème.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

A la demande de M. Lieutier, le S. I. prend en considération l'idée de signaler par des panneaux judicieusement placés les promenades et les excursions les plus intéressantes autour de Sisteron, par exemple, le circuit de la vallée du Jabron et Méouge, celui de Pierre Ecrite et Saint-Geniez, les promenades du trou de l'Argent, du Pont de la Reine Jeanne, l'excursio à Lure, la vallée du Sasse par les Tourniquets, etc... etc...

La date de la prochaine réunion du bureau du S. I. sera fixée ultérieurement.

Occasion Autos
Vente-Achat-Echange
Crédit
TOUS VEHICULES
R. ROUGNY
Téléphone 158 SISTERON

LE PREMIER CONCOURS LOCAL DES MAISONS FLEURIES A MARQUE UNE NOUVELLE ETAPE dans la VOCATION TOURISTIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre du fleurissement de la France, le concours des Maisons Fleuries s'est déroulé Jeudi soir sur le plan local.

De la Chaumiane aux Plantiers et de la Coste à Bourg-Reynaud, le jury communal a visité les concurrents dont le bon goût, l'ingéniosité et l'amour des fleurs ont fait merveille. Qu'ils en soient tous félicités ainsi d'ailleurs que les habitants de la ville qui ne s'étaient pas fait inscrire mais qui par le fleurissement de leurs maisons, terrasses, balcons ou fenêtres (que ce soit dans les grandes artères comme dans les petites rues) contribuent également à rendre plus accueillante notre petite ville, « Perle de la Haute Provence ».

Une mention spéciale revient également au Syndicat d'Initiative qui a fait un gros effort en installant tout au long de l'avenue Paul Arène des bacs fleuris.

Après la visite, le jury, composé de M. Fauque Elie, maire, M. Tron Léon adjoint, M. Jame Jean, conseiller municipal, M. Lieutier Marcel, président du Comité des Fêtes, M. Colomb Pierre, président du Syndicat d'Initiative, Mme Lieutier Charlotte, MM. Bernard Pascal et Thunin Emile fleuristes, s'est réuni à la Mairie et grâce aux appréciations chiffrées établies par chaque membre a pu établir le classement suivant :

1re Catégorie : (Maisons fleuries avec jardin) 1er prix ex-œquo : Mme Collet Julien, Sarrabosc, et Mme Revest, Les Plantiers.

2me Catégorie : a) (Maisons avec terrasses fleuries) 1er prix : Mme Davin Emile, rue de la Croix ; 2me prix : Mme Renoux Armand, av. Paul Arène.

b) (Maisons avec balcons fleuris) : 1er prix ex-œquo : Mme Marger Auguste, route de Noyers, M. Miletto Etienne, Les Arcades.

3me Catégorie : (Maisons avec fenêtres fleuries) : 1er prix : Mme Bégnis Séraphine, la Coste ; 2me prix : Mme Calamel Jeanne, place Dr Raoul Robert.

4me Catégorie : (Hôtels, Restaurants ou Cafés sans jardin) Prix spécial à Mme Veuve Samuel, av. Paul Arène.

Les prix attribués par la Municipalité seront distribués ultérieurement, quant à ceux gracieusement offerts par M. H. J. Panzani, de Saint-André-les-Alpes, distributeur départemental de la Maison « Vilmorin-Andrieux » ils ont été attribués ainsi :

1 bon d'achat de 20 NF à Mme Collet ; 1 bon d'achat de 15 NF à Mme Davin ; 1 bon d'achat de 10 NF à Mme Bégnis.

A l'issue de la réunion, M. le Maire remercia les membres du jury pour leurs avis éclairés, renouvella ses vives félicitations à tous les concurrents et exprima le vœu de la Municipalité que l'an prochain les concurrents soient encore plus nombreux et que, par leur émulation, un fleurissement accru apporte une beauté plus grande à notre cité.

Un choix de
JARRES PROVENÇALES
VASES FANTAISIES
pour embellir villas, terrasses...
chez
Charlotte
fleuriste
Rue Chapusie — SISTERON
Téléphone 187

ETAT-CIVIL

du 7 au 12 Juillet 1961

Naissances : Myriam Edwige Marie-Jeanne Barra. — Dominique Olga Raymonde Rolland. — Thierry Jacques Flamencourt. — Dominique Marguerite Laure Gianoglio-Bernardi. — Anna-Maria Pastor-Maroto (tous avenue de la Libération).

Publications de Mariage : Bernard Maurice Marie René Prieur de La Comble, agriculteur, domicilié à Saint-Rémy de Provence, et Roseline Marie Marguerite Sauvaire-Jourdan, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Francis Claude Tardieu, chauffeur, domicilié à Thoard, et Carmen Josette Henriette Payan, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Mariage : Edmond Roland Marcel Moullet, électricien, domicilié à Volonne, et Armande Andrée Huet, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Léonie Allibert, épouse Anfossi, 73 ans.

CONORD :
du nouveau
Venez voir la nouvelle Vestalux - Coupe d'Or du Bon Goût Français 1960 - et les nouveaux réfrigérateurs "Ruban Bleu" chez :
Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

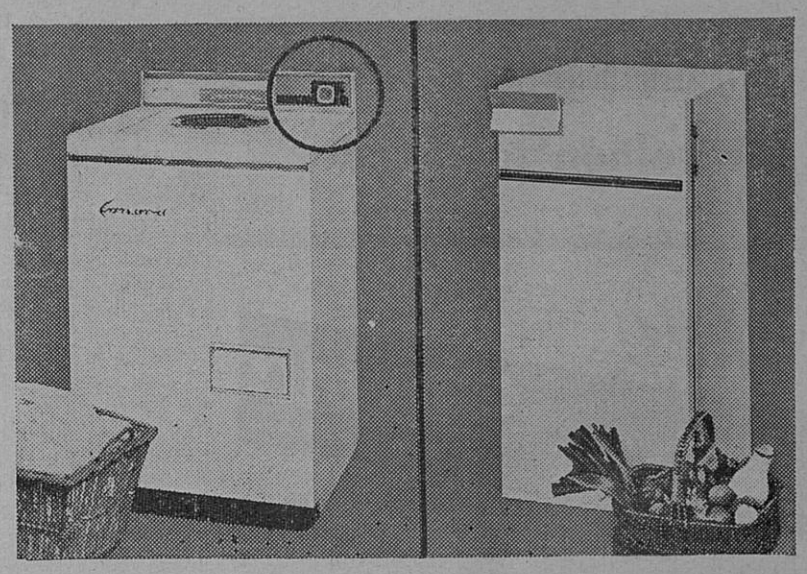

VELOSOLEX
MAIS LE Vrai
la bicyclette qui roule toute seule
Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

Petites Annonces

JE SUIS ACHETEUR d'une Commode, d'un lit pour enfant. Faire offre au bureau du journal.

* * *

A VENDRE

Fonds de Commerce, très belle clientèle, Rue Saunerie. S'adresser au bureau du journal ou chez Me BERONIE notaire à Sisteron.

* * *

ON DEMANDE

Une Serveuse à l'Hôtel Touring. S'y adresser.

* * *

ON DEMANDE

Chauffeur poids lourd. S'adresser à l'Entreprise G.E.T.R.A.P. à Sisteron.

* * *

AGIM
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
R. DE LAMARE
SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86
Propriétés Commerces
Villas Campagnes
F 4 Confort région Saint-Auban.
Campagne affaire intéressante.
Bons Commerces : Bars, Coiffure, Droguerie.

LE FROID ET LE CHAUD
CONORD
Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée
Auto-Ecole LATIL
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

Agence PEUGEOT
Garage BARET
Avenue de la Libération - T. 44
Voitures Tourisme
Véhicules Utilitaires
PEUGEOT
Occasions toutes marques
Reprises — Crédit

POUR PEINDRE SOI-MEME
LA VEDETTE en boîte 375 frs le kg
Peinture supérieure
toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix
Garantie
par la Cie des Vernis Valentine
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON
Par suite de l'application du décret du 4 Septembre 1959 le prix est baissé à 353 francs

AGENCE ALPINE
René REYNAUD
Av. de la Libération — Tél 206
ASSURANCES
« SERVICE - TRANSPORTS »
CREDITS DIVERS

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

SPÉCIALISTE DU DIESEL
Agent Division Poids Lourds
UNIC WILLEME O M FIAT
Moteurs Diesel T. M. D. adaptables sur Véhicules Tourisme et Camionnettes Utilitaires de 1.000 à 2.500 kgs
s'adresser
GARAGE MODERNE
Route de Marseille — SISTERON — Tél. 317

GROUPE des MUTUELLES du MANS
Fondé en 1828
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CREDIT AUTOMOBILE
P. ESCLANGON & P. de St-BARTOLOME
Depuis 1910 — 3 Générations à votre service
AGENCE DE SISTERON - Tél. 103

© VILLE DE SISTERON

Carrosserie Automobile et Industrielle

Mévolhon & Laveder

Cours Melchior-Donnet — SISTERON — Tél. 3.19

Francis JOURDAN

Les Arcades SISTERON

Tous les Sommiers...

Tous les Matelas...

CHAISES — FAUTEUILS — DIVANS — CANAPES

NEUF REPARATION

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

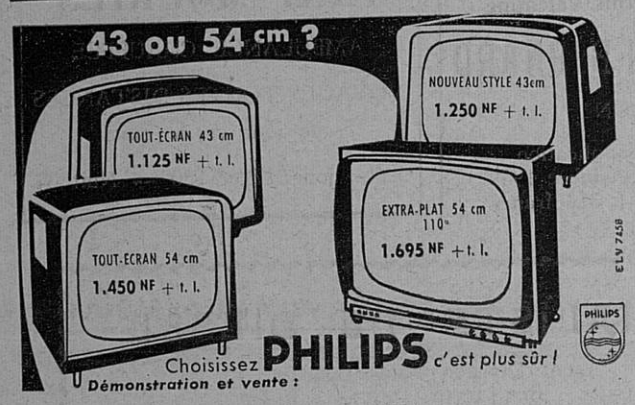

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

Votre Tailleur...

Pierre Ménardo

54, Rue Droite, SISTERON

chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

Etude de Me Pierre BERONIE
Notaire à SISTERON

VENTE
DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Pierre BERONIE, notaire à SISTERON, les premier et vingt Juin mil neuf cent soixante et un, enregistré à SISTERON le vingt trois Juin mil neuf cent soixante et un, folio 62, bordereau 154/8

Monsieur Emile Louis COMBE, ouvrier d'usine et Madame Marie Madeleine ABELLO, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à L'ESCALE

Ont vendu à Monsieur Marcel Adelin BERNARD, cultivateur, et Madame Georgette Raymonde Marie RIPERT, sans profession, son épouse demeurant ensemble à L'ESCALE

Un fonds de commerce d'Alimentation générale avec vente de viande, actuellement exploité à L'ESCALE, ledit fonds de commerce immatriculé au registre du commerce de DIGNE sous le numéro 58 A 78 et à l'INSEE 697 04 079 0005.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de Six Mille Quatre Cent Cinquante Nouveaux Francs, s'appliquant à concurrence de Trois Mille nouveaux francs aux éléments incorporels, Deux Mille Quatre Cent Cinquante nouveaux francs au matériel et le surplus aux marchandises en magasin.

La prise de possession a été fixée au premier Juin mil neuf cent soixante et un.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extra judiciaire en l'étude de Me Pierre BERONIE, notaire à SISTERON, domicile élu, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.

BERONIE, notaire.

Etude de Me Pierre BERONIE
Notaire à SISTERON

VENTE
DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Pierre BERONIE, notaire à SISTERON, les deux et vingt Juin mil neuf cent soixante et un

Monsieur Hervé Gaston HEIRIES, commerçant, et Madame Marie Jeanne PETINO, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à L'ESCALE

Ont vendu à Monsieur Robert Julien Mary BLANC, cultivateur, et Madame Elise Lucienne Louise ESCUYER sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON

Un fonds de commerce de Café Restaurant exploité à L'ESCALE, immatriculé au R. C. de DIGNE sous le numéro 60 A 28 et à l'INSEE numéro 781 04 079 3004 connu sous le nom de CAFE DU CENTRAL.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de Onze Mille Cinq Cent Vingt nouveaux francs Quatre Vingt Seize centimes s'appliquant à concurrence de Huit Mille nouveaux francs aux éléments incorporels, de Trois Mille nouveaux francs au matériel, et le surplus aux marchandises en magasin.

La prise de possession a été fixée au dix huit Juin mil neuf cent soixante et un.

Ledit acte enregistré à SISTERON le vingt trois Juin mil neuf cent soixante et un, folio 62, bordereau 154/9.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par acte extra judiciaire en l'étude de Me Pierre BERONIE, notaire à SISTERON, domicile élu, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.

BERONIE, notaire.

La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Coquillages Ecrevisses Langoustes

Truites Vivantes Poisson congelé

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend tous genres meubles anciens

Charbons toutes provenances

BOULETS D'ANTHRACITE TRIBAF.

Profitez des prix d'été pour faire votre provision

PASSEZ VOS COMMANDES SANS TARDER

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Tél 43

Moderne Station-Service

« MOBIL »

de SAINTE-URSULE

A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON

ESSENCE HUILE

LAVAGE VIDANGE GRAISSAGE

Toutes Marques

BRONZAGE ET DERMATOLOGIE

Faux bronzage, vrai danger. Les dermatologues sont formels : on ne peut s'exposer impunément aux rayons solaires. Aucun être humain n'est invulnérable. Pour éviter bien des ennuis et de graves affections (brûlures du second degré, lésions internes), prenez dès maintenant quelques précautions élémentaires. Ces précieux conseils qui vous permettront de passer de bons week-ends et des vacances bénéfiques, vous les trouverez dans la grande revue scientifique française SCIENCE ET VIE (le numéro 1,50 NF).

En vente partout et à SCIENCE ET VIE, 5, rue de la Baume, Paris (8me).

Machines à Ecrire

VENTE REPARATION

Renseignements

Librairie LIEUTIER

SISTERON Tél. 1.48

OUVERT TOUS LES JOURS

SACHEZ VOUS REPOSER

Si vous ne vous reposez pas, les plus graves maladies vous guettent. A partir de quel moment et de quelle façon doit-on se reposer ? Quelle différence y a-t-il entre repos et relaxation ? A partir de quand commence le surmenage ? Existe-t-il plusieurs sortes de fatigue ? Y a-t-il un repos différent pour chaque âge ? Certains médicaments combattent-ils la fatigue ? Que doit-on penser du doping ? des tranquillisants ? Le Dr Daurignac répond à toutes ces questions dans le numéro de Juillet de GUERIR.

GUERIR est en vente chez tous les marchands de journaux. A défaut : 49, Avenue d'Iéna, Paris. (joindre 1,50 NF en timbres).

PRIX D'HIVER

Pour quelques jours seulement

Achetez dès aujourd'hui votre Réfrigérateur vous profiterez des prix d'hiver

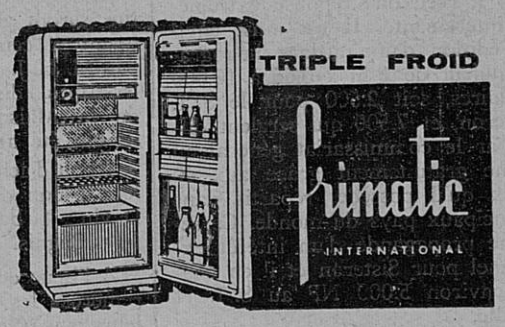

Bloc	140 litres	830,00 NF	installé
Grand luxe	147 litres	1.020,00 NF	
Grand luxe	167 litres	1.150,00 NF	
Grand luxe	202 litres	1.360,00 NF	

Garantie 5 ans

RICHAUD Georges

Radio Diplômé

Nouvelle Avenue SISTERON

DES MONSTRES INCONNUS

Un monde étrange vit sous nos pas. C'est le petit monde des fourmis, des grillons et des scarabées qui s'agitent dans la jungle des herbes. Ces petits animaux nous semblent familiers, mais agrandis à notre échelle, ils feraient figure de monstres fantastiques.

En réalisant ces agrandissements, LA VIE DES BETES a pénétré pour vous dans cet univers merveilleux et hallucinant et présente dans son numéro de Juillet une série de documents extraordinaires.

LA VIE DES BETES est en vente chez tous les marchands de journaux. A défaut : 49, avenue d'Iéna, Paris. (joindre 2 NF en timbres).

L'OFFICIEL DES MARQUES

Caractéristiques et Prix des Voitures Camions, Motos, Tracteurs Agricoles

Le numéro du 3me trimestre, revisé et mis à jour, donne les caractéristiques et prix des Voitures, Véhicules industriels, Motocyclettes et Tracteurs agricoles neufs et la cote de 2.375 modèles d'occasion de ces mêmes véhicules.

C'est un guide précieux pour les acheteurs et les vendeurs qui y trouveront tous les détails de la construction de tous véhicules à moteur neufs et d'occasion.

Envoi contre 3 NF en timbres ou mandat.

L'OFFICIEL DES MARQUES
23, rue Truffaut, Paris 17e.

Meubles BOUISSON

Sisteron - Saint-Auban

Choix incomparable

des plus beaux mobiliers Modernes et Rustiques

aux meilleurs prix

VISITEZ NOS MAGASINS

ACHETEZ votre 4 cv Renault

pour 164 N F par mois

avec le Crédit RENAULT

Organisme DIAC

Aucun versement massif

Renseignements

Alpes-Automobiles

DECAROLI Frères

Concessionnaire RENAULT

Avenue de la Libération

Tél 64 SISTERON

Le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants

chez

Jean PASCAL

18, Rue Droite à SISTERON

qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.

Dépositaire exclusif des tissus

DORMEUIL

Anglais, Français et Italien.

QU'ELLE SOIT DE FAIENCE... DE PORCELAINE la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.

C'est un produit ROLLET

Droguerie PAUL BERNARD

A TEMPS NOUVEAU

PEINTURE MODERNE

ISOLANTE

DECORATIVE

ISODECOR

La Peinture sans rivale

Droguerie Paul BERNARD

Rue Droite — SISTERON

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques

Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs et Pompes Electriques

Electro-Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

RICHAUD Georges

Radio Diplomé

Nouvelle Avenue — SISTERON

Grand Choix

Appareils T.S.F. et Téléviseurs

Laboratoire de dépannage agréé

Agent RADIOLA, SCHNEIDER

DUCRETET - THOMSON

Postes TRANSISTORS

Grandes Marques

Machines à laver

LINGEX-BONNET

LINCOLN LADEN

Réfrigérateurs FRIMATIC compresseur

Facilités de Paiement

Vente à Crédit

DEPOT

TEINTURERIE DEGRAISSAGE

Mme MARGAILLAN

12, Rue de Provence — SISTERON

1er étage — Téléphone 194

PIETONS

pour votre sécurité

empruntez les passages cloutés.

© VILLE DE SISTERON